

Nombre des conseillers élus 27

Conseillers en fonction 25

Conseillers présents 19

Séance du 20 mars 2017

Sous la présidence de M. Gérard KIELWASSER, Maire

Point 10 – Service public de l'eau - Fixation du prix de vente de l'eau

M. le Maire expose :

Il incombe au Conseil Municipal de fixer le prix de vente de l'eau.

Le prix de vente communal est de 1,25 € depuis le second semestre 2013.

En prenant en compte les variations de prix des diverses organisations, communiquées à ce jour, les coûts HT du m³ en 2015 et 2016 étaient :

Prestataire	Objet	Coût 2015 € HT / m ³	Coût 2016 € HT / m ³	Prévision 2017
Saint-Louis Agglomération	Collecte traitement eaux usées	0,8935	0,8935	Non communiqué
Voies navigables de France	Collecte traitement eaux usées	0,0195	0,0184	
Véolia	Transport/traitement	0,5998	0,6063	
Véolia	Collecte	0,1691	0,1710	
Agence de l'eau	Lutte contre la pollution	0,395	0,350	0,350
Agence de l'eau	Modernisation des réseaux	0,2740	0,233	0,233
TOTAL		2,3474	2,2722	
BAKERO	Vente d'eau	0,70	0,70	0,70
Saint-Louis Agglomération	Vente d'eau	0,45	0,45	Non communiqué

Le BAKERO envisage de maintenir le prix de vente du m³ d'eau en 2017 tel que celui de 2016. Les progressions des autres coûts ne sont pas communiquées à ce jour.La consommation d'eau de KEMBS est observée quotidiennement et de nombreuses déperditions d'eau sont constatées. Les frais de recherche de détection de fuites, les travaux de réparations des canalisations endommagées ceci en corrélation avec des achats d'eau croissants non facturés en raison de fuites, il est proposé d'augmenter le prix de l'eau de 5 cents le m³ afin de maintenir l'équilibre du budget annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'augmenter le tarif communal du prix de l'eau à 1,30 € à partir du second semestre 2017

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Maire
Gérard KIELWASSER